

C.C.A.M.

La C.C.A.M. employeur potentiel



Animateur, un métier passionnant et un bel apprentissage de la vie.

Pour son centre de loisirs, la communauté de commune recrute tous les ans des animateurs. 32 personnes ont travaillé durant l'année pour le centre de loisirs. 21 sont domiciliés dans la communauté de communes. Le salaire net hebdomadaire pour un animateur titulaire du BAFA est de 370 euros. Pour un animateur non

diplômé, le salaire net est de 330 euros. Le centre de loisirs est ouvert durant les petites et les grandes vacances. Pour se porter candidat, il suffit d'écrire et d'envoyer son C.V. au président de la Communauté de Communes, Marie, 71190 Broye. Toutes les candidatures doivent être envoyées avant le 12 février.

Y.R